

Observation n°1 du 12/04/2024

Nous habitons en zone inondable depuis 2011 et nous avons vu la Vienne chaque année monter et descendre, nous incitant à suivre l'évolution des hauteurs d'eau sur vigicrués.

Jusqu'à cette dernière crue du 31/03/2024, rien de très alarmant puisqu'après calcul, il fallait plus d'un mètre pour atteindre les portes de notre maison.

C'est pourquoi Samedi 30, nous sommes partis en voyage; les prévisions ne nous laissaient pas supposer une telle montée!

Les nouvelles n'étant pas bonnes nous sommes très vite rentré et nous avons découvert des personnes de la mairie affairées à monter nos meubles en hauteur évitant ainsi de plus grosses pertes.

Le constat que nous faisons, c'est que ces crues exceptionnelles risquent bien de ne plus l'être. Partout dans notre pays ces situations se renouvellent.

De toute évidence, il nous faut revoir les procédures de préventions et de traitement de ces crises. Cette fois ci les prévisions de Vigicrués n'étaient pas bonnes, est-ce possible de les améliorer?

Il faut probablement ne pas se fier uniquement aux relevés de la station d'Ingrandes sur Vienne mais aussi de celle de Nouâtre.

En conséquence , il faut donc redoubler d'efforts dans le traitement de ces situations.

Après avoir établi une liste des domiciles potentiellement vulnérables, il serait bon d'obtenir des informations complémentaires sur les besoins de chacun des occupants. De là, faire un tri par catégorie d'urgence.

Ainsi le personnel en mairie pourra intervenir de façon optimale.

Des personnes âgées auront forcément besoin de plus d'aide.

Quels sont ceux qui risquent de devoir être relogés?

Les mairies ont-elles déjà prévu ces situations de crise, personnels, bénévoles, matériaux, matériels disponible: h24 7/7.

Préventivement:

Envoyer des informations sur les préconisations, sur les matérielles (j'ai trouvé des informations ici: <https://episeine.fr/actualite/dispositifs-de-protection-contre-les-inondations-particuliers#:~:text=Les%20batardeaux%20constituent%20sans%20nul,'eaux%20d'un%20b%C3%A2timent.>)

Voir faire passer des spécialistes aux domiciles pour évaluer les protections possibles.

Nous concernant, nous sommes âgés de 74 et 72 ans, encore bien valides et avec la possibilité de mettre en œuvre des mesures de prévention. Dans le cas de cette dernière crue du 31/03, le problème principal a été dû à notre absence (faute de prévision juste).

Si nous avions été présents, nous aurions eu la possibilité de mieux préserver nos biens.

Fort de cet aléas, nous allons prochainement rechercher des solutions pour éviter l'eau de pénétrer dans la maison par les ouvertures.

Ne pourrions nous pas bénéficier d'aide (en fonction des revenus) pour mettre en place des solutions adaptées?

Cordialement

M. Meurot Courrier